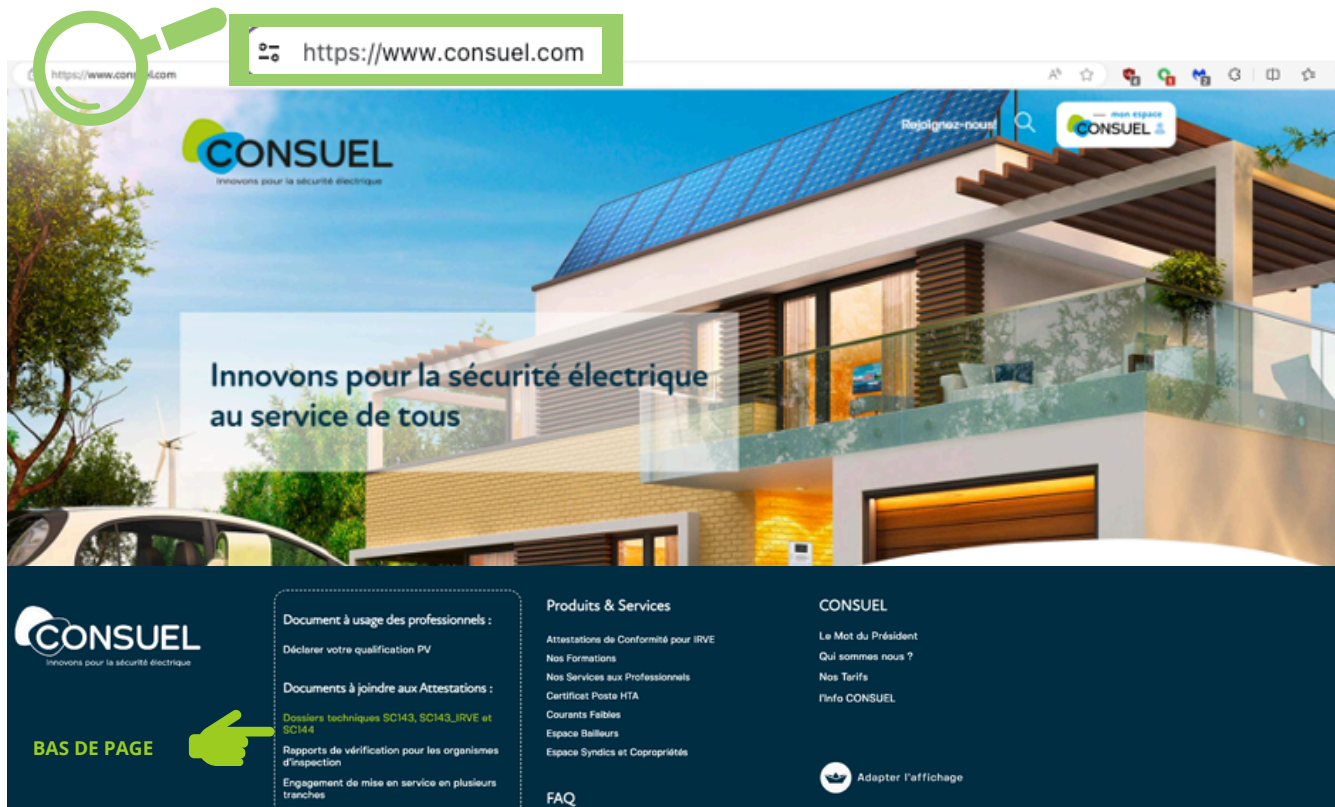


Tutoriel pour remplir votre dossier CONSUEL Micro-onduleur

1. Aller sur le site du consuel



Dossier technique à joindre à l'Attestation de Conformité bleue ou violette			Avec ou sans stockage	
			Sans batterie => Attestation bleue + dossier technique ...	Avec batterie => Attestation violette + dossier technique...
Installation photovoltaïque hors micro-onduleur et batterie possible	Protection contre les surintensités sur les circuits DC	Avec protection	SC144B-4	SC144C-4
		Sans protection	SC144A-4	situation interdite
Installation photovoltaïque avec micro-onduleur et batterie possible	Sans batterie	Attestation de Conformité bleue	SC144C2-1	
	Avec batterie	Attestation de Conformité violette		

- **Dossier technique SC144A-4** : Pour notre gamme d'onduleurs centraux sans batterie monophasés et triphasés.
- **Dossier technique SC144C2-1** : Pour notre gamme de micro-onduleurs. Pour les kits plug and play.
- **Dossier technique SC144C-4** : Pour notre gamme d'onduleurs centraux avec batterie.
- **Dossier technique SC144B-4** : Non utilisé. Nos coffrets DC (courant continu) sont équipés de sectionneurs DC. Pas de disjoncteurs ni de fusibles dans nos coffrets DC.
- **Dossier technique SC144D-4** : Non utilisé. Pour installations de production autre que photovoltaïque.

Pour télécharger le bon document, il faut se rendre sur le site du CONSUEL en suivant <https://www.consuel.com/dossiers-techniques/>

Notez ici vos coordonnées ou celles de votre électricien

INSTALLATEUR :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal / Commune : Téléphone :

Notez ici vos coordonnées

INSTALLATION - SITE :

Nom du client : E-mail :

Adresse du site :

Code postal / Commune : / Téléphone :

Raccordée au réseau public de distribution par l'installation de consommation
 Raccordée au réseau public de distribution par un point de livraison dédié → renseigner en (6) } Cocher 1 seule case*

(A1) Installation de production :

Autres sources d'alimentation AC* : Non Oui → Si oui : renseigner (8) et préciser la source :

Autres sources d'alimentation DC* : Non Oui → Si oui : renseigner (3b) et préciser la source :

Fonctionnement possible de l'installation en mode autonome pour réalimentation de circuits secourus* :

Non Oui → Exclusivement si oui : renseigner (7a) et (7b)

À cocher

(A2) Modification de l'installation photovoltaïque :

Installation modifiée* : Non Oui → Si oui, renseigner la partie I

Ajout de batteries* : Non Oui

(A3) Date de référence* :

- Dépôt de demande de permis de construire
- Déclaration préalable de construction
- Signature de marché
- Accusé de réception de commande

Cette partie n'est pas à compléter car il s'agit d'une nouvelle installation

Partie 1 : INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RENOVEE :

A. Installation existante :

- Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année) :
- Puissance initiale de production PV : kVA
- Présence de dispositifs de protection contre les surintensités côté DC* : Oui Non

B. Partie nouvelle de l'installation :

- Puissance de production PV (hors la partie existante) : kVA
- Onduleur(s) :
 - Ajouté(s) : Non Oui → Si oui, nombre :
 - Remplacé(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :
 - Conservé(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :

PARTIE 2 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRATEUR PV :

(1) Modules PV : Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730

Générateur : $I_{scmax-générateur PV}^{(a)}$:A $U_{ocmax}^{(b)}$: Vdc

(2) Câble PV : Section = mm² U = Vdc
Température admissible sur l'âme = °C



(3) Si présence d'une autre source d'alimentation AC (ex : groupe électrogène) - Interrupteur Sectionneur :
 U_n : Vac I_n : A

(4) Micro-onduleur PV : Nombre de micro-onduleurs identiques :
Marque et modèle : Onduleur* : Monophasé Triphasé
Sys. Découplage* : externe intégré à l'onduleur : JOINDRE LE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ A LA NORME EN 50549 (*) TRADUIT EN LANGUE FRANÇAISE
(*) Voir aide au remplissage

Section : 4 mm²
U : 1500 Vdc
Température admissible sur l'âme : 90°C
Interrupteur sectionneur général DC

Micro-Onduleur
Nombre de Micro-onduleur total
Marque et modèle : Par exemple ' HOYMILES HMS 1000'
Syst. de découplage : Tous nos produits sont équipés d'un système de découplage intégré au micro-onduleur. Il vous faudra fournir le certificat de conformité du micro-onduleur disponible sur notre site internet : www.chocdiscount.com dans la rubrique ' aide & notices ' , ' section certificats & Fiches techniques '

Où trouver ces informations ?

Sur la fiche signalétique au dos du panneau  ou l'encart STC de la fiche technique 

Exemple : le TRINA 435W Bi verre TOP CON



Trinasolar

TSM-435NEG9R.28

Maximum Power (Pmax)	435W *
Maximum Power Voltage (Vmp)	43.6V
Maximum Power Current (Imp)	9.99A
Open Circuit Voltage (Voc)	51.8V *
Short Circuit Current (Isc)	10.64A *
Maximum Series Fuse	20A
Power Selection	0 ~ +5W
Maximum System Voltage	IEC1500V

*Considering LID, the power range of the certification authority, tolerance (Pmax) ±3%, (Voc) ±3%, (Isc) ±4%.)
Electrical Rating At STC AM=1.5 IRRADIANCE=1000W/m² Temp = 25°C

For field connections use minimum 4mm² No. 12AWG copper wires insulated for a minimum 90°C

WARNING-ELECTRICAL HAZARD
This module produces electricity when exposed to light. Follow all applicable electrical safety precautions.

CE  

Trina Solar Co., Ltd.
No 2 Tianhe Road, Trina PV Industrial Park, New District, Changzhou City, Jiangsu Province, 213015, P. R. China



DONNÉES ÉLECTRIQUES (STC)	TSM-425 NEG9R.28	TSM-430 NEG9R.28	TSM-435 NEG9R.28	TSM-440 NEG9R.28	TSM-445 NEG9R.28
Puissance crête-P _{max} (Wp)*	425	430	435	440	445
Tolérance de puissance de sortie-P _{max} (W)	0/+5				
Tension à puissance maximale-V _{mp} (V)	42,9	43,2	43,6	44,0	44,3
Intensité à puissance maximale-I _{mp} (A)	9,92	9,96	9,99	10,01	10,05
Tension de circuit ouvert-V _{oc} (V)	50,9	51,4	51,8	52,2	52,6
Intensité de court-circuit-I _{sc} (A)	10,56	10,59	10,64	10,67	10,71
Rendement du module η _m (%)	21,3	21,5	21,8	22,0	22,3

PARTIE 3 : RACCORDEMENT COTE AC :

(5) Branchement* : Puissance limitée..... Puissance surveillée → fournir un dossier technique SC 143

Si raccordement au réseau par un point de livraison dédié : Section des conducteurs : mm²

PARTIE 4 : PRÉSENCE DE STOCKAGE PAR BATTERIE DONT L'ÉNERGIE DE STOCKAGE EST ≤ 5 k Wh :

(6a) Micro-onduleur - chargeur de batterie : Marque / modèle : Onduleur* : Monophasé Triphasé

Référence onduleur - chargeur : Référence sous-ensemble convertisseur(s) + batterie :

Nombre de sous-ensembles (y compris sous la même enveloppe) : Énergie unitaire de stockage / kWh

Sys. Découplage* : externe intégré à l'onduleur..... LE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ A LA NORME NF EN 62109-1 TRADUIT EN LANGUE FRANÇAISE

(*) Voir aide au remplissage

(6b) Protection contre les contacts indirects de la partie distribution en DC :

Par mise en œuvre de la TBTS ou TBTP :

↳ Le soussigné s'engage à ce qu'il existe une séparation galvanique entre les parties AC et distribution DC

Par mise en œuvre d'un Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) en partie distribution DC :

↳ Le soussigné s'engage à ce qu'il existe une séparation galvanique entre les parties AC et distribution DC

CPI intégré* : Oui : Le soussigné confirme que l'onduleur répond à la norme de norme NF EN 62109

Non : Le soussigné confirme que le CPI répond à la norme NF EN 61557-8

Assurée intrinsèquement pour un sous-ensemble intégrant un micro-onduleur et la batterie en œuvre en configuration PV sur bus AC.

(7a) Batterie : U_{dc} : V

(7b) Batterie Li-ion* :

Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la norme de sécurité du produit (ex. : NF EN 62619) et leur mise en œuvre conforme au § 421.1 de la NF C 15-100 et des dispositions du § 14.6.2.4 de la XP C 15-100

(7c) Autre type de batterie :

Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la norme de sécurité du produit et leur mise en œuvre conforme au § 421.1 de la NF C 15-100

PARTIE 5 : RÉALIMENTATION EN MODE AUTONOME :

(8a) Installations avec réalimentation de circuits en mode autonome :

Le soussigné s'engage à s'être assuré du fonctionnement de la protection de découplage dans toutes les configurations du système.

(8b) Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) en mode autonome (en cas de réalimentation de circuits) :

Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) mis en œuvre pour le mode « autonome » :

Gestion de la mise à la terre en fonction des sources (par mise en œuvre d'un conjoncteur de neutre) :

Le soussigné s'engage au respect d'un schéma des liaisons à la terre compatible avec l'installation dans toutes les configurations prévues conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100

* : Cocher obligatoirement une case

Nom de l'installateur :

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

Ce dossier technique et le schéma de principe du système photovoltaïque, accompagnent l'attestation de conformité CERFA n°15523*1 ou n°15524*1.

Signature

Le :

Cachet de l'installateur
(Ou de son représentant)